



**Août 2017 - n°2017 - 120
08/12**

Infos rapides

En juin 2017, la baisse des exportations céréalières continue de peser sur l'excédent agro-alimentaire

En juin 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 433 millions d'euros, en baisse de 45 millions d'euros par rapport à juin 2016. La hausse des exportations (+ 137 millions d'euros sur un an) ne compense pas la progression des importations (+ 182 millions d'euros sur un an).

Si le solde des échanges de produits agricoles bruts se redresse par rapport au mois dernier, il reste déficitaire à - 72 millions d'euros et se creuse de 89 millions d'euros par rapport à juin 2016. Ce déficit résulte principalement des conséquences défavorables de la mauvaise récolte de céréales de l'été 2016 sur les exportations.

L'excédent commercial en produits transformés, avec 505 millions d'euros, progresse de 44 millions d'euros sur un an grâce aux échanges avec les pays tiers. Comme le mois précédent, les exportations de vins restent particulièrement dynamiques.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur

En juin 2017, nouveau recul sur un an de l'excédent agroalimentaire français

page 2

Produits agricoles bruts

Les échanges de céréales pèsent toujours sur les résultats du solde commercial

page 3

Produits agricoles transformés

En juin 2017, dynamisme des exportations de vins

page 4

Sources et définitions

page 5

Pour en savoir plus

page 5



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En juin 2017, nouveau recul sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En juin 2017, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 433 millions d'euros, soit un recul de 45 millions d'euros par rapport à juin 2016. La progression des exportations (+ 137 millions d'euros soit + 3 % sur un an) ne permet pas de compenser la forte hausse des importations (+ 182 millions d'euros soit + 4 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 432 millions d'euros, en baisse de 82 millions d'euros par rapport à juin 2016. Les importations se sont accrues de 61 millions d'euros sur un an (+ 4 %). Cette progression concerne les produits transformés (+ 51 millions d'euros), notamment les produits alimentaires et dans une moindre mesure les produits bruts (+ 10 millions d'euros). Parallèlement, les exportations ont diminués de 21 millions d'euros (- 1 %) sous l'effet de la chute des expéditions de céréales vers les pays tiers (- 141 millions d'euros sur un an et - 0,9 million de tonnes) malgré la croissance des exportations de produits transformés grâce au dynamisme des ventes de vins

(+ 68 millions d'euros sur un an). Le déficit commercial en produits bruts se creuse ainsi de 156 millions sur un an, tandis que l'excédent des échanges de produits transformés progresse de 74 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges enregistre un excédent de 1 million d'euros, en progression de 37 millions d'euros par rapport à juin 2016. Cette amélioration résulte de la hausse des exportations (+ 159 millions d'euros soit + 5 %) aussi bien pour les produits bruts que pour les produits transformés qui fait plus que compenser la progression des importations (+ 122 millions d'euros soit + 4 % sur un an).

Sur le premier semestre de 2017, l'excédent agroalimentaire atteint 2,1 milliards d'euros, en baisse de 1,3 milliard d'euros par rapport à 2016. Avec l'UE, l'excédent diminue de 85 %.

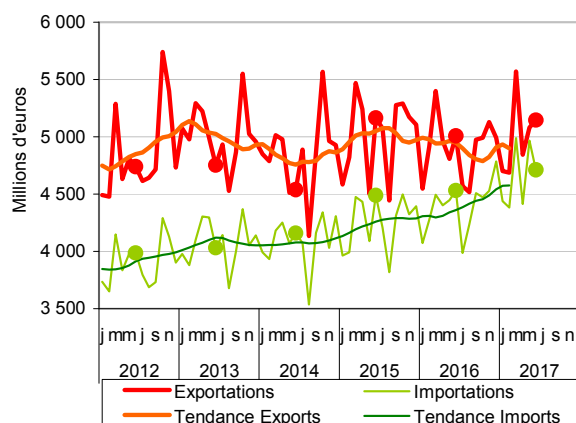
Les indicateurs

Produits CPF2	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
UE												
Produits bruts	640	635	812	874	171	238	3 769	3 983	5 565	5 493	1 796	1 510
Produits transformés	2 529	2 656	2 322	2 418	-207	-237	14 345	15 079	13 162	13 659	-1 183	-1 420
AGROALIMENTAIRE	3 170	3 291	3 133	3 292	-36	1	18 114	19 063	18 727	19 152	613	90
Pays tiers												
Produits bruts	529	539	376	229	-154	-310	3 443	3 837	2 763	1 744	-680	-2 093
Produits transformés	831	882	1 499	1 624	668	742	4 664	5 002	8 145	9 130	3 480	4 128
AGROALIMENTAIRE	1 360	1 421	1 874	1 853	514	432	8 107	8 839	10 908	10 873	2 801	2 034
Monde												
Produits bruts	1 170	1 174	1 187	1 103	18	-72	7 211	7 820	8 328	7 237	1 116	-584
Produits transformés	3 360	3 537	3 821	4 042	460	505	19 010	20 081	21 307	22 789	2 297	2 708
AGROALIMENTAIRE	4 530	4 712	5 008	5 145	478	433	26 221	27 902	29 635	30 026	3 413	2 124

Source: Douanes/SSP

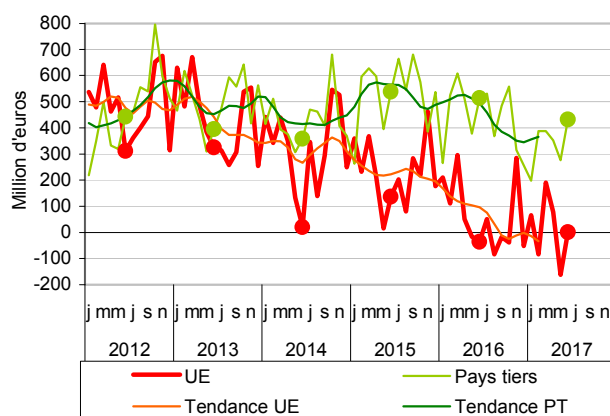
Mises en perspective

En juin 2017, hausse des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En juin 2017, le solde des échanges s'améliore sur un an avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Les échanges de céréales pèsent toujours sur les résultats du solde commercial

En juin 2017, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire (- 72 millions d'euros) et en recul sur un an (- 89 millions d'euros par rapport à juin 2016). Cette baisse résulte en totalité de la dégradation du solde des échanges avec les pays tiers (- 156 millions d'euros).

Les **exportations** (1,1 milliard d'euros) se réduisent de 84 millions d'euros (- 7 % par rapport à juin 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations reculer de 124 millions d'euros sur un an. En particulier, les volumes

exportés diminuent de 0,6 million de tonnes pour le blé tendre (notamment à destination de l'Algérie et de la Thaïlande) et de 0,3 million de tonnes pour le maïs suite aux mauvaises récoltes de 2016.

Les **importations** (près de 1,4 milliard d'euros) sont quasi-stables par rapport à juin 2016 (+ 5 millions d'euros)

Sur le premier semestre 2017, le solde commercial en produits bruts a reculé de 1,7 milliard par rapport à 2016. Il affiche un déficit pour la deuxième fois consécutive après le deuxième semestre 2016.

Les indicateurs

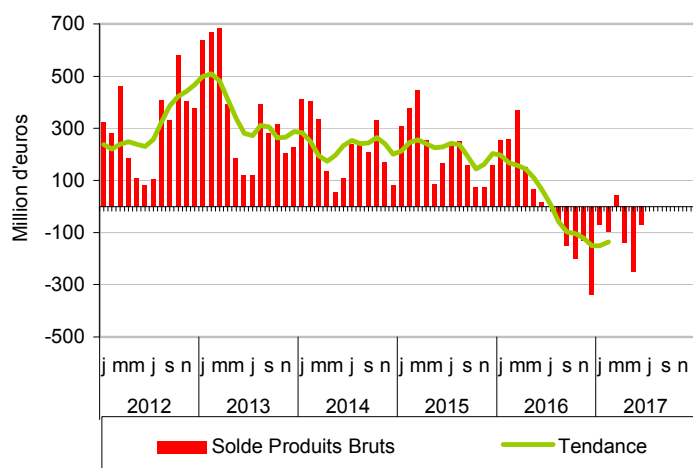
Produits CPF4	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PRODUITS BRUTS	1 170	1 174	1 187	1 103	18	-72	7 211	7 820	8 328	7 237	1 116	-584
Agriculture et élevage	1 018	1 022	1 105	1 022	87	0	6 305	6 871	7 837	6 733	1 532	-139
Céréales, légum., oléagi.	164	142	626	502	463	360	854	974	4 492	3 214	3 637	2 240
Céréales n. c. riz	58	46	525	401	467	355	212	264	3 787	2 545	3 575	2 281
Oléoprotéagineux	105	96	101	101	-4	5	639	708	701	668	62	-40
Légumes, fleurs, plantes	278	291	167	180	-111	-111	1 873	2 087	1 373	1 475	-499	-612
Légumes	231	244	145	147	-85	-96	1 568	1 789	1 211	1 312	-357	-478
Prod. cult. permanentes	530	545	131	156	-399	-389	3 311	3 547	905	949	-2 407	-2 598
Fruits	346	368	105	125	-241	-243	2 142	2 243	720	736	-1 422	-1 507
Café, cacao, thé	82	84	2	2	-80	-82	507	489	11	16	-497	-473
Animaux vifs, œufs, miel	47	43	181	184	134	140	266	262	1 067	1 094	801	832
Bovins	3	3	117	115	114	112	19	15	688	711	670	696
Produits sylvicoles	22	19	36	38	14	19	132	127	216	228	84	101
Pêche et aquaculture	129	133	46	43	-83	-90	774	822	275	276	-500	-546

million d'euros

Source: Douanes/SSP

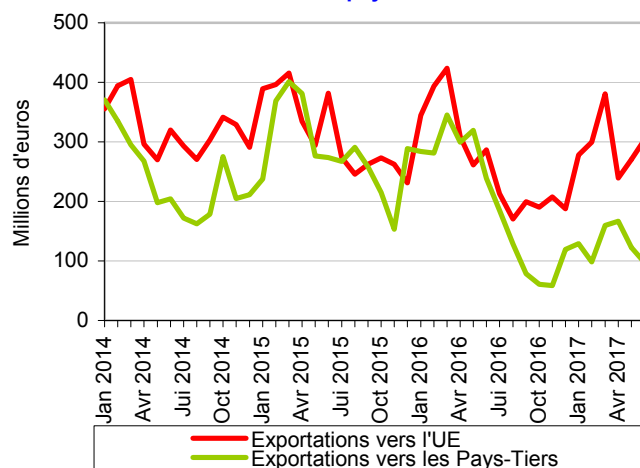
Mises en perspective

En juin 2017, les échanges de produits agricoles bruts restent déficitaires



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, repli marqué des exportations de céréales vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En juin 2017, dynamisme des exportations de vins

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 505 millions d'euros en juin 2017 (+ 44 millions d'euros sur un an). L'aggravation du déficit commercial avec l'UE est plus que compensé par la hausse de l'excédent avec les pays tiers (respectivement - 30 millions d'euros et + 74 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (un peu plus de 4 milliards d'euros) progressent de 222 millions d'euros sur un an (+ 6 %). Les ventes de vins et Champagne restent dynamiques et gagnent 12 % (+ 83 millions d'euros sur un an). Dans le sillage des mois précédents, les ventes vers les Etats-Unis restent dynamiques, tout comme celles vers

l'Asie (Singapour, Chine, Japon). Les produits alimentaires et les produits laitiers voient aussi leurs expéditions augmenter respectivement de 10 % (+ 72 millions d'euros) et de 9 % (+ 46 millions d'euros) sur un an. Parallèlement, la valeur des **importations** (3,6 milliards d'euros) progresse de 177 millions d'euros sur un an (+ 5 %). Cette hausse concerne surtout les produits laitiers (+ 93 millions d'euros) à travers le beurre et les pâtes à tartiner laitières.

Sur le premier semestre, l'excédent des échanges de produits transformés a augmenté de 18 % sur un an.

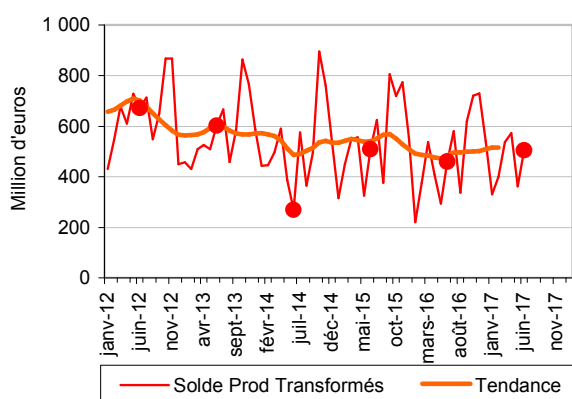
Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	3 360	3 537	3 821	4 042	460	505	19 010	20 081	21 307	22 789	2 297	2 708
Viandes, prod. de l'abattage	448	482	368	374	-80	-108	2 587	2 681	2 100	2 155	-486	-526
<i>Viande bovine</i>	107	101	74	77	-32	-24	594	579	438	438	-156	-141
<i>Viande porcine</i>	53	69	73	70	21	1	313	367	388	398	75	32
<i>Volaille</i>	89	88	64	64	-25	-24	530	503	386	368	-144	-135
Prod. préparés de la pêche	335	358	79	70	-256	-288	1 853	2 017	427	423	-1 425	-1 594
Prod. à base de fruits & lég.	422	439	173	185	-249	-254	2 384	2 529	965	1 030	-1 419	-1 499
Huiles, tourteaux, corps gras	303	287	95	84	-208	-204	1 722	1 722	615	585	-1 107	-1 137
<i>Tourteaux</i>	129	95	10	15	-119	-80	710	678	70	78	-640	-601
Produits laitiers, glaces	281	374	530	576	249	202	1 581	1 906	3 134	3 293	1 553	1 387
<i>Fromages</i>	123	146	235	238	112	91	664	748	1 421	1 451	757	703
Produits des céréales	148	151	232	232	83	82	842	885	1 319	1 343	478	459
Biscuits, pâtisseries, pâtes	196	179	159	164	-37	-14	1 106	1 122	900	940	-206	-181
Autres produits alimentaires	661	714	698	770	37	56	3 892	4 174	3 937	4 403	45	229
<i>Sucre</i>	25	23	96	91	71	69	131	132	502	568	370	436
<i>Chocolat, confiserie</i>	218	226	180	178	-37	-48	1 362	1 446	1 026	1 070	-336	-376
Aliments pour animaux	88	83	175	182	88	98	484	512	1 025	1 092	541	580
Boissons	310	329	1 290	1 389	981	1 060	1 648	1 741	6 752	7 425	5 105	5 684
<i>Vins, champagne</i>	60	72	694	776	633	705	350	370	3 695	4 186	3 345	3 816
<i>Eaux de vie, alcools</i>	97	91	361	380	265	289	531	551	1 878	2 045	1 347	1 494
Tabacs	168	142	22	17	-146	-125	912	793	133	100	-779	-693

Source: Douanes/SSP

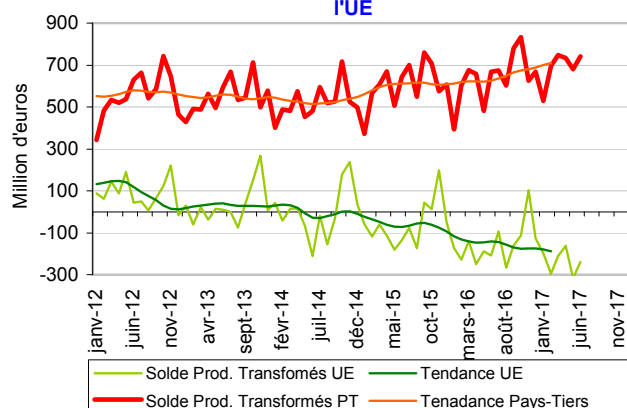
Mises en perspective

Produits transformés : en juin 2017, progression de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en juin 2017, poursuite de la hausse de l'excédent avec les pays-tiers et du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)